

FC

Médecine manuelle osteopathie

Présentation

L'efficacité des traitements par ostéopathie n'est plus à démontrer. Des médecins ostéopathes exercent dans les services de Rhumatologie, de Rééducation et de Chirurgie orthopédique des CHU comme attachés. Ces médecins praticiens qui ont une formation de généraliste apportent des pratiques cliniques et thérapeutiques complémentaires aux pratiques de spécialités du CHU. Ce diplôme permet la délivrance du titre d'ostéopathe aux médecins.

Objectifs

Acquérir des compétences professionnelles pour exercer les activités du praticien justifiant du titre d'ostéopathe définies par l'article 75 de la loi du 4 mars 2002 et le décret n° 2007-435 du 25 mars 2007, conformément au référentiel d'activités et de compétences défini par l'arrêté conjoint des ministres chargés de l'Enseignement supérieur et de la Santé cité ci-dessus.

Publics et prérequis

- **Publics**
 - Médecins
- **Prérequis**

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

- Docteurs en médecine exerçant la médecine générale ou une spécialité médicale (CEE).
- Etudiants en fin d'études médicales (internes).
- Docteurs en médecine ou étudiants en fin de cycle d'études médicales, ressortissants de pays n'appartenant pas à la CEE et ayant des titres admis en équivalence des éléments vus plus haut.

Organisation pédagogique

La formation proposée se déroulera sur trois ans : soit 464h d'un enseignement théorique et pratique et 150h de consultations auprès d'un médecin ostéopathe agréé.

- Année 1 : 134h : 32h d'enseignement cognitif et 102h d'enseignement pratique
- Année 2 : 152h : 50h d'enseignement cognitif et 102h d'enseignement pratique
- Année 3 : 178h : 76h d'enseignement cognitif et 102h d'enseignement pratique

Une partie des enseignements sera dispensée, sous forme de séminaires, par l'association GEOPS dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'université de Bourgogne.

Contenus

Durant les 3 années de formation

- Module 1 – Sciences humaines - science sociales - gestion et droit
- Module 2 – Ostéopathie : fondements et modèles
- Module 3 – Pratiques ostéopathique
- Module 4 – Développement des compétences de l'ostéopathe
- Module 5 – Memoire
- Module 6 – Formation pratique - Consultations

Contrôle de connaissances

Pour les domaines 3 et 4 : un contrôle de connaissances

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

Pour les domaines 5 et 7 : un contrôle de connaissances / un examen pratique

En fin de troisième année : un mémoire écrit (25/30 pages)

Les intervenants

Pr Pierre TROUILLOD Co-responsable universitaire, Professeur honoraire de Chirurgie orthopédique, Professeur honoraire du laboratoire d'anatomie de l'UFR Sciences de Santé, Dijon.

Dr Gilles MOREAU Coordonnateur pédagogique. Médecin ostéopathe attaché au Service de Chirurgie orthopédique du CHU de Dijon et ex-attaché au Laboratoire d'Anatomie de l'UFR des Sciences de Santé de Dijon.

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujéti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.